

Réduire l'astreinte en nurserie

Etude de l'impact de la suppression d'une buvée par semaine

Quel impact de cette conduite sur les performances ?



CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Les veaux qui reçoivent 6 buvées ne sont pas pénalisés
- Les performances technico-économiques sont identiques

RÉSUMÉ

Afin de réduire l'astreinte liée au démarrage des veaux, deux plans sont testés. L'un recevant 7 buvées par semaine, l'autre recevant 6 buvées par semaine à partir de 28 jours de présence.

Les performances des deux lots sont identiques sur les plans technique et économique. Le coût des deux plans ne diffère que de 5 € par tête pour des croissances qui ne sont significativement pas différentes. La suppression d'une buvée par semaine entre la 4-ème semaine et le sevrage est donc possible !

MÉTHODOLOGIE

Comparaison du nombre de buvées

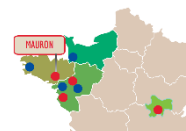
En 2024 et 2025 au CIRBEEF, 105 veaux ont été étudiés, 53 ont reçu 7 buvées par semaine et 52 en ont reçu 6. Les veaux étaient âgés de 3 semaine et pesaient 54 kg en début d'essai.

Tous les veaux ont reçu 2 buvées de 2 litres par jour pendant la première semaine de présence avec une concentration de 150 g/l de poudre de lait.

Puis, pour le lot témoin, à partir de la deuxième et jusqu'à la 8-ème semaine de présence (56 jours), les veaux ont reçu une buvée de 3 litres par jour avec une concentration de 200 g/l de poudre de lait tous les jours.

Pour le lot en essai, les veaux ont reçu 7 buvées par semaine pendant les 28 premiers jours. Au bout de 28 jours, une buvée par semaine a été retirée. Ils ont reçu 6 buvées par semaine jusqu'à la 8-ème semaine de présence (sevrage à 56 jours).

En plus du lait, les veaux des deux lots avaient accès à un mélange fermier composé de 70 % de blé aplati et 30 % de tourteau de colza ainsi qu'à de la paille à volonté. Les consommations de lait, de concentré et de paille ont été mesurées et les veaux ont été pesés tous les 28 jours.



OBJECTIFS DE L'ESSAI

- Réduire l'astreinte liée au démarrage des veaux
- Mesurer l'impact de la suppression d'une buvée par semaine sur les performances

CHIFFRES CLÉS

- Des poids égaux de l'arrivée à 1 an entre les deux lots.
- Des consommations identiques : 198 kg de MSI pour le lot 6 buvées contre 196 kg MSI pour le lot 7 buvées.
- 112 €/veau pour 6 buvées contre 117€/veau pour 7 buvées : un coût alimentaire identique.

RÉSULTATS

Des performances identiques

Des croissances qui ne diffèrent pas

La figure 1 résume les poids à différents âges en fonction du nombre de buvées reçues. Pour les Limousins x Holstein et les Holstein purs, aucun écart significatif n'a été mis en évidence quel que soit le poids à âge type. Pour les Charolais x Montbéliard (Ch x Mb), l'écart de poids n'est significatif que avant 1 an. Les deux lots ont donc réalisé les mêmes croissances.

Une opération économiquement neutre

Le tableau 1 présente les bilans alimentaires des lots 6 et 7 buvées sur 98 jours de présence. L'écart de consommation est de 2 kg de MSI par veau, consommées en plus par le lot 6 buvées par rapport au lot 7 buvées. Les veaux recevant 6 buvées ont compensé la quantité de poudre de lait en moins par une ingestion d'aliments solides plus importante. Le lot 6 buvées a ingéré 2 kg de MS supplémentaires que le lot 7 buvées permettant de palier les 3 kg de poudre de lait en moins, entraînant des coûts alimentaires proches.

Le coût alimentaire des veaux ayant reçus 6 buvées par semaine est 5 € moins chère par tête que celle des lots 7 buvées par semaine. Les écarts observés sont donc très faibles entre les deux lots, en termes de consommation et en termes de coût alimentaire.

CONCLUSION

Une simplification qui n'impacte pas les résultats technico-économiques du démarrage

La simplification du travail s'accompagne parfois d'une diminution des performances zootechniques. Dans cet essai, la réduction de l'astreinte par la suppression d'une buvée par semaine n'a pas entraîné de différence entre les deux lots.

Les veaux recevant 6 buvées ont compensé la quantité de poudre de lait en moins par une ingestion d'aliments solides plus importante.

Cela n'a pas non plus impacté la future carrière des animaux puisqu'à 1 an, les deux lots pesaient le même poids.

Pour un nombre important de veaux, et avec un plan lacté simplifié comme pratiqué au CIRBEEF, cette solution peut représenter un gain de temps important une fois les 28 premiers jours passés. De plus, la distribution de fourrages peut-être pensée pour apporter 2 jours de ration aux veaux la veille du jour de la suppression de la buvée pour continuer de réduire l'astreinte. Cependant, la mise en place de ce genre de simplification ne doit pas conduire à un arrêt de la surveillance des veaux. En effet, après 28 jours de présence, ces derniers restent sensibles aux problèmes sanitaires. Une bonne surveillance peut permettre de repérer les veaux malades rapidement, simplifier leur traitement et réduire l'impact des maladies sur les performances.

AVEC LE SOUTIEN DE



Figure 1 : Croissances des lots 6 et 7 buvées pour les 3 types génétiques

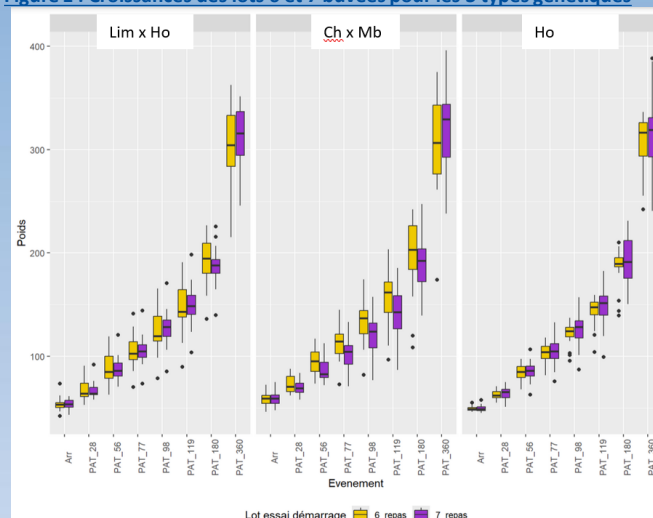


Tableau 1 : Bilans alimentaires et coûts de ration pour le lot 6 et 7 buvées

0-98 jours	6 buvées	7 buvées
Effectif	52	53
Ensilage maïs (kg MS)	41	42
Foin/paille (kg MS)	17	14
Blé aplati (kg MB)	80	77
Tourteau de colza (kg MB)	41	40
Minéraux (kg MB)	6	6
Poudre de lait (kg MB)	31	34
TOTAL (kg MS)	198	196
Coût alimentaire (€/veau)	112 €	117 €

EN PRATIQUE

Baptiste Berthelot, chargé d'études au CIRBEEF



« N'avoir que 6 buvées par semaine réduit l'astreinte mais ne doit pas réduire la surveillance »

De manière générale, il ne faut pas oublier d'observer les veaux avant la buvée. En effet, les veaux en bonne santé ont tendance à réclamer leur buvée à ce moment. Cela peut permettre de repérer ceux auxquels il faudra faire attention au moment de la distribution du lait.

Après les 28 premiers jours, le retrait d'une buvée par semaine ne doit pas conduire à réduire la surveillance des veaux. Au contraire, cela peut aider à mieux détecter les problèmes de santé, en laissant plus de temps pour l'observation de ces derniers.

Dans un objectif de faire du veau un ruminant, cette stratégie peut permettre de préparer le sevrage. Il faut tout de même s'assurer que les veaux aient bien accès à une eau propre à volonté ainsi qu'à des concentrés et à un fourrage (paille ou foin).

CONTACTS TECHNIQUES

Frédéric GUY : Frederic.Guy@idele.fr

Responsable du CIRBEEF - IDELE

Baptiste BERTHELOT : Baptiste.Berthelot@idele.fr

Chargé d'études CIRBEEF - IDELE